



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



Dossier spécial déchets verts

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balaives-et-Butz
Balan
Bazeilles
Belval
Bosseval-et-Briancourt
Boutancourt
Chalandry-Éclair
La Chapelle
Charleville-Mézières
Chéhéry
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Élan
Étrépigny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Issancourt -et- Rumel
Illy
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion sur Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Pouru-aux-Bois
Pouru-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Rubécourt-et-Lamécourt
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Cernay
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

ÉDITO

Déchets verts : le bon choix

Le dossier du « Mag » d'Ardenne Métropole de ce mois de mars est consacré à la relance d'un service qui a connu un franc succès l'an dernier : le ramassage gratuit des déchets verts au domicile de toutes les personnes âgées ou handicapées qui en font la demande. Ces dernières bénéficieront de deux nouveautés : des modalités d'inscription simplifiées et un service assuré durant sept mois, de début avril à fin octobre.

Pour rappel, cette collecte en porte-à-porte a été créée au printemps dernier sur l'ensemble du territoire communautaire après la décision de mettre fin au ramassage des déchets verts dont jouissaient seulement certains habitants de certains quartiers de certaines communes de l'ex-Cœur d'Ardenne. Une décision prise non par plaisir, mais par obligation. La solution de facilité aurait été d'étendre ce ramassage systématique à l'ensemble des 65 communes d'Ardenne Métropole. Mais cela se serait traduit par un coût de 2,5 millions d'euros, insupportable pour nos finances, à moins de recourir à une importante hausse de la fiscalité locale. Nous avons donc préféré transformer ce service bénéficiant à quelques communes en un service offert sur l'ensemble du territoire d'Ardenne Métropole, de Sécheval à Bazeilles et de La Chapelle à Belval.

Ce service public nouveau, proposé désormais à tous les seniors et personnes à mobilité réduite de l'ensemble d'Ardenne Métropole, est emblématique : il constitue l'illustration parfaite de notre volonté de bâtir un territoire solidaire, secteurs urbains et ruraux confondus. Et le succès remporté l'an dernier par ce dispositif prouve que l'option choisie était la bonne.

Boris Ravignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS : UN SERVICE POUR TOUTES LES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES D'ARDENNE MÉTROPOLÉ

La collecte des déchets verts auprès des personnes âgées et/ou handicapées va reprendre sur l'ensemble du territoire d'Ardenne Métropole. Des nouveautés : une formule simplifiée et un service assuré sept mois.

Bientôt le printemps ! Les fruitiers bourgeonnent, les tulipes sortent de terre... et les services d'Ardenne Métropole fourbissent le matériel qui va leur permettre, dès début avril, d'assurer à nouveau le ramassage des déchets verts au domicile des seniors et des personnes handicapées, service qui a connu un succès flatteur l'an dernier, lors de sa création.

UN SERVICE POUR LES 65 COMMUNES

Jusqu'en juin 2015, seuls certains quartiers appartenant à 8 communes de l'ex-agglomération Cœur d'Ardenne bénéficiaient d'un ramassage de leurs déchets verts en porte-à-porte. Généraliser ce service à l'ensemble des habitants de l'agglomération aurait entraîné un coût de 2,5 millions d'euros et une forte hausse de la fiscalité. Nous avons refusé cette option. En revanche, notre agglomération a décidé d'instaurer, sur l'ensemble du territoire communautaire, une collecte gratuite des déchets verts auprès des habitants pouvant connaître des difficultés pour transporter vers les déchèteries branchages ou tontes de gazon, à savoir personnes âgées (plus de 75 ans) et handicapées.

UN ESSAI CONFIRMÉ

On ne va pas vous mentir, l'an dernier, la mise en place a parfois été un peu « rock'n roll »... Il a fallu en un temps record mobiliser les hommes et le matériel nécessaires, échafauder une organisation efficace, communiquer auprès des bénéficiaires, répondre aux questions des uns et des autres, en interne comme en externe, le tout en pleine période estivale, donc avec un certain nombre d'agents en congés. Des circonstances particulières qui ont demandé une vraie dose de bonne volonté de la part des usagers et un sens aigu du service public de la part de nos agents. Mais ce service a rencontré un indéniable succès, pour un coût parfaitement maîtrisé.

Au total, en moins de trois mois (du 15 juillet au 1^{er} octobre), près de 1.400 habitants d'Ardenne Métropole ont en effet bénéficié de ce nouveau service qui a généré plus de 4.400 collectes de déchets verts. Logiquement, puisqu'ils y étaient habitués, ce sont les seniors et handicapés des communes de l'ex-Cœur d'Ardenne qui, au début, ont majoritairement fait appel à Ardenne Métropole pour évacuer leurs déchets verts. Mais au fil des semaines, des demandes sont venues de Dom-le-Mesnil, Sécheval, Sedan, Vrignaux-Bois, Ville-sur-Lumes... Des appels qui ont ainsi prouvé qu'en proposant ce nouveau service sur l'ensemble de son territoire, notre communauté d'agglomération a répondu à un besoin réel.

Cette constatation nous conduit à renouveler l'opération cette année avec une feuille de route modifiée afin de proposer une collecte durant sept mois, du lundi 4 avril au vendredi 28 octobre, tout en simplifiant les modalités d'inscription pour une plus grande souplesse.

Alors bon jardinage !

**UNE QUESTION ?
COMPOSEZ LE
0800 298 355**

**INSCRIPTION
JUSQU'AU
29 AVRIL**

**COLLECTE DU
4 AVRIL AU
28 OCTOBRE**



COMMENT ÇA MARCHE ?

- Service réservé aux habitants d'Ardenne Métropole ayant au moins 75 ans (ou qui atteindront cet âge avant le 28 octobre 2016) et/ou handicapés (titulaires d'une carte d'invalidité).
- Inscriptions jusqu'au 29 avril.
- Les personnes déjà inscrites en 2015 n'ont pas à renouveler l'inscription.
- Pour vous inscrire, contactez votre mairie ou votre CCAS (Centre communal d'action sociale) qui vous remettra un imprimé à remplir.

- Une fois complété, retournez cet imprimé, avec une photocopie de votre carte d'identité et/ou de votre carte d'invalidité, soit par courriel (dv@ardenne-metropole.fr) soit par courrier postal (Ardenne Métropole - Service des déchets - 5 avenue François Sommer - Glaire - BP 70005 - 08201 Sedan).
- À la réception de votre envoi, un agent vous contactera pour vous indiquer le jour de collecte.

- Sortez vos bacs la veille au soir puis laissez-les dehors même tard en fin de journée
- Sont collectés les tontes de pelouse et les feuilles (placées dans un bac) ainsi que les branchages (regroupés en fagots).
- Si vous n'avez pas de bac, le service déchets vous en fournira un sur demande.





OPÉRATION COMPOST GRATUIT

Comme chaque année au printemps et en automne, Valodea et Ardenne Métropole proposent l'opération « retour du compost en déchèterie », pour sensibiliser au tri des déchets - notamment les déchets verts - et récompenser les gestes éco-citoyens, à savoir l'utilisation des déchèteries.

La session printanière 2016 se déroulera du mardi 22 mars au dimanche 17 avril.

Les usagers peuvent récupérer du compost gratuitement dans les déchèteries participantes : Glaire, Flize, Vrigne-aux-Bois, Pouru-Saint-Rémy, Gespunsart et le Waridon. Merci de prévoir vos récipients (sacs, lessiveuse...) pour reprendre du compost.

Cette année, pour fêter les 10 ans de l'opération, Valodea propose de faire gagner un composteur ou lombricomposteur (au choix du gagnant) dans chaque déchèterie participante. Il suffira de remplir un bulletin de participation et le glisser dans l'urne.

**DÉCHETS MÉNAGERS ET
COLLECTE SÉLECTIVE :
CALENDRIERS DISPONIBLES SUR
WWW.ARDENNE-METROPOLE.FR**

quelques chiffres...

1 400 bénéficiaires
du service de collecte
déchets verts en 2015

7 mois
durée de la collecte des
déchets verts en 2016

4 400 collectes
de déchets verts en 2015

60 000 bacs
tous flux confondus
sur le territoire

9 déchèteries
sur le territoire

LES NEUF DÉCHÈTERIES D'ARDENNE MÉTROPOLE



Vous n'êtes pas éligible au service de collecte des déchets verts ? Neuf déchèteries sont à votre disposition sur le territoire, il y en a une à moins de 10 minutes ou de 10 kilomètres de chez vous.

AIGLEMONT

Rue Marcel Dorigny
Mercredi de 9 h à 12 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Savigny Pré - Rue de Savigny Pré
Du lundi au samedi
de 8 h à 12 h et 14 h à 18 h

FLIZE

Route de Boutancourt
Horaires d'été (02/04 > 01/11)
Du mardi au samedi de 10 h à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h 30
Horaires d'hiver (02/11 > 01/04)
Du mardi au samedi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30

GLAIRE

Route de Bellevue
Du lundi au samedi
de 7 h à 18 h 45 non stop

GESPUNSAT

Rue de l'Auche
Horaires d'été (01/04 > 30/09)
Mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h
Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Horaires d'hiver (01/10 > 31/03)
Mercredi et samedi
de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

LUMES

Rue de la Vieille Meuse
Horaires d'été (02/04 > 01/11)
Lundi de 9 h à 12 h
Mercredi de 14 h à 18 h
Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Horaires d'hiver (02/11 > 01/04)
Lundi de 9 h à 12 h
Mercredi de 14 h à 16 h
Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

MONTCY-NOTRE-DAME

Le Waridon - 24 rue Emile Mabilie
Du lundi au samedi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

POURU-SAINT-RÉMY

Rue de la gare
Horaires d'été (02/04 > 01/11)
Du mardi au samedi de 10 h à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h 30
Horaires d'hiver (02/11 > 01/04)
Du mardi au samedi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30

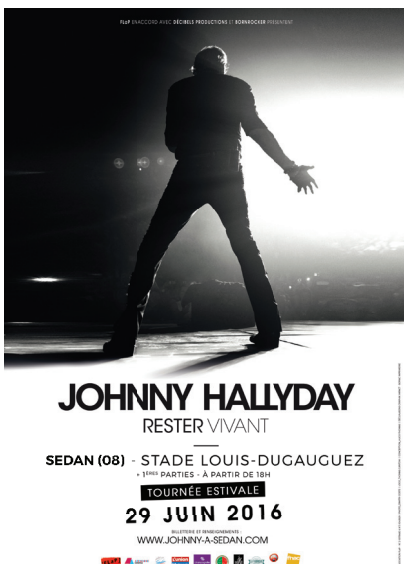
VRIGNE-AUX-BOIS

Rue des Ourliquettes - ZI
Horaires d'été (02/04 > 01/11)
Du mardi au samedi de 10 h à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h 30
Horaires d'hiver (02/11 > 01/04)
Du mardi au samedi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30

JOHNNY À SEDAN : IL RESTE DES PLACES !

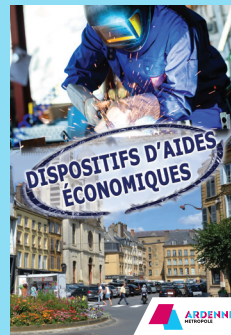
À peine entré dans le giron d'Ardenne Métropole, le stade Dugauguez va connaître une première flamboyante ! Jusqu'alors en effet, cette enceinte inaugurée en octobre 2000 n'avait jamais accueilli un évènement autre que sportif. Autant ne pas faire les choses à moitié : le mercredi 29 juin, c'est Johnny Hallyday en personne qui va montrer comment mettre le feu à un stade, sans ballon mais avec brio.

C'est à l'association Flap, organisatrice du Cabaret vert, que l'on doit la venue de la star à Dugauguez, dont la capacité va être portée à 25.000 personnes pour l'occasion. En partenariat avec Ardenne Métropole et la Ville de Sedan, elle vous propose des tarifs d'accès particulièrement modérés pour un rendez-vous de cette ampleur, puisque le prix des places varie de 42 à 120 euros. Sur le territoire communautaire, vous pourrez en trouver à Charleville-Mézières (librairie Rimbaud et Vert Bock), Sedan (Librairie Carnot et Ba'Rock café) et Bazeilles (Mac Mahon), sachant que d'autres points de vente sont ouverts à Launois-sur-Vence, Rethel et Givet, sans oublier le site : www.johnny-a-sedan.com



LES AIDES AUX ENTREPRISES

Depuis janvier, Ardenne Métropole propose des aides pour dynamiser le territoire.



Deux dispositifs sont proposés : une aide à l'investissement à l'attention des PME, pour favoriser le développement et accompagner la transmission / reprise, une aide destinée aux commerces de centre ville et de centre bourg, apportant un soutien à la création ou à la modernisation des devantures commerciales et des espaces de vente.

Pour obtenir des précisions et connaître l'éligibilité de votre projet, contactez le service développement économique d'Ardenne Métropole.

Contact :
Jérôme Delbarre - 03 24 29 94 53
jerome.delbarre@ardenne-metropole.fr

Suivez l'actualité d'Ardenne Métropole sur www.ardenne-metropole.fr ou sur www.facebook.com/08metropole/

CRÉATION LITTÉRAIRE : APPEL À CANDIDATURE !

L'année dernière, une quinzaine d'écrivains se réunissaient dans le cadre du Cercle de Création Littéraire de la Médiathèque Voyelles. 7 mois durant, ils ont parfait leurs écritures, ont confronté leurs écrits et produit de nombreux textes qui ont donné lieu à la publication d'un recueil de nouvelles, « Chute Libre ».

Ces rencontres littéraires, amicales, riches en émotions étaient animées par Claire Carlut, auteur et professeur de Lettres.

En cette année de biennale de poésie Les Ailleurs, le Cercle se consacrera à la poésie.

Vous pouvez adresser votre candidature pour rejoindre le Cercle et publier un recueil de poésie.

Médiathèque Voyelles
Place Jacques Félix à Charleville-Mézières
thibaut.canuti@ardenne-metropole.fr



Après les spectacles des fêtes, la saison culturelle dédiée au jeune public se poursuit avec des spectacles tous les mois jusqu'en juin. De Charleville-Mézières à Sedan en passant par les bourgs et villages d'Ardenne Métropole, ce sont plus de 50 séances scolaires ou à voir en famille qui ont été ou seront accueillies sur 19 communes.

Prochains rendez-vous :

« Le Petit Chaperon Rouge » (théâtre d'objets - dès 5 ans)
dimanche 13 mars à 11 h
Donchery - salle Georges Nique

« L'Hommarbre » (performance poético-picturale - dès 2 ans)
dimanche 20 mars - 2 séances : 10 h et 11 h
Aiglemont - L'Echo

« Entre deux Roseaux, l'Enfant » (spectacle musical et visuel - dès 3 ans)
mercredi 30 mars à 18 h 30
Sedan - Pôle Culturel

« L'Oiseau et la Pièce d'Or » (conte & guitare - dès 4 ans)
jeudi 14 avril - 2 séances : 10 h et 14 h 30 - Wadelincourt
vendredi 15 avril - 2 séances : 10 h et 14 h 30 - Saint-Aignan
samedi 16 avril - 2 séances : 10 h et 14 h 30 - Prix-les-Mézières

renseignements et réservations au 03 24 29 01 14
ou par mail à entrepetitsetgrands@ardenne-metropole.fr

